



# *Rapport annuel 2013*



Education International  
Internationale de l'Éducation  
Internacional de la Educación

Photo de couverture: Reporters  
Conception: Susanna Pallarés

Rapport annuel 2013 de l'IE (Imprimé FR)  
978-92-95100-75-6  
Rapport annuel 2013 de l'IE (PDF FR)  
978-92-95100-76-3

Pour consulter la version longue du rapport annuel,  
rendez-vous sur: <http://go.ei-ie.org/activityreport2013>

Afin de produire un rapport complet pour le prochain Congrès mondial en 2015 (couvrant tout le travail effectué par l'IE entre 2011 et 2014), nous avons opté pour l'utilisation des priorités adoptées par le Bureau Exécutif fin 2011 comme trame pour ce rapport. Ainsi consistence et continuité seront assurées pour l'entièreté du rapport soumis au prochain Congrès mondial. L'accent sera particulièrement mis sur la mise en œuvre des résolutions passées par le Congrès mondial du Cap à partir du Rapport annuel 2012.

# *Table des matières*

*1 Introduction*

*2 Activités*

*3 Rapport financier*

*4 Aperçu des publications*

*5 Liste du Bureau exécutif  
et du personnel*



UNITE FOR QUALITY EDUCATION  
Better education for a better world



www.unite4education.org



© Frederik Destree (IE)

# 1. Introduction

2013 fut une année particulièrement importante pour l'Internationale de l'Éducation (IE), puisqu'elle a marqué le vingtième anniversaire de sa fondation.

Ce fut également l'année de la conception et du lancement du projet le plus ambitieux de l'organisation, la campagne Uni s pour l'éducation de qualité.

Cette campagne a pour ambition de rassembler les millions d'enseignant(e)s, les organisations partenaires et toutes les parties prenantes qui défendent une éducation publique de qualité à travers le monde, afin de garantir que celle-ci demeure inscrite parmi les principales priorités du programme pour un avenir durable, pacifique et prospère. Le message véhiculé par la campagne Uni(e)s pour l'éducation de qualité s'adresse aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales et internationales, ainsi qu'aux institutions financières, aux gouvernements, aux dirigeant(e)s communautaires et au grand public en général.

Couronnés de succès, les divers événements et activités organisés aux quatre coins de la planète par les affiliés de l'IE ont permis de mettre en exergue le rôle crucial que joue l'éducation de qualité dans le développement des individus et de la société. Ce fut également l'occasion d'insister sur la nécessité d'offrir à chaque élève un accès à un enseignement

de qualité et de rappeler que l'éducation doit constituer la pierre angulaire de tout programme pour le développement post-2015.

Cette campagne se poursuivra jusqu'à la Journée mondiale des enseignant(e)s 2014 et offrira une base solide pour l'ensemble des travaux menés par l'IE et ses affiliés pour promouvoir l'éducation de qualité, en leur permettant de faire valoir le message essentiel de la communauté enseignante et de ses représentants dans le cadre de l'élaboration des politiques nationales et internationales en matière d'éducation.

L'IE est convaincue que l'investissement dans l'éducation de qualité à tous les niveaux représente la plus importante des politiques à adopter par les gouvernements souhaitant sortir de la crise économique et la seule qui puisse contribuer à l'édification d'un monde plus juste et plus durable.

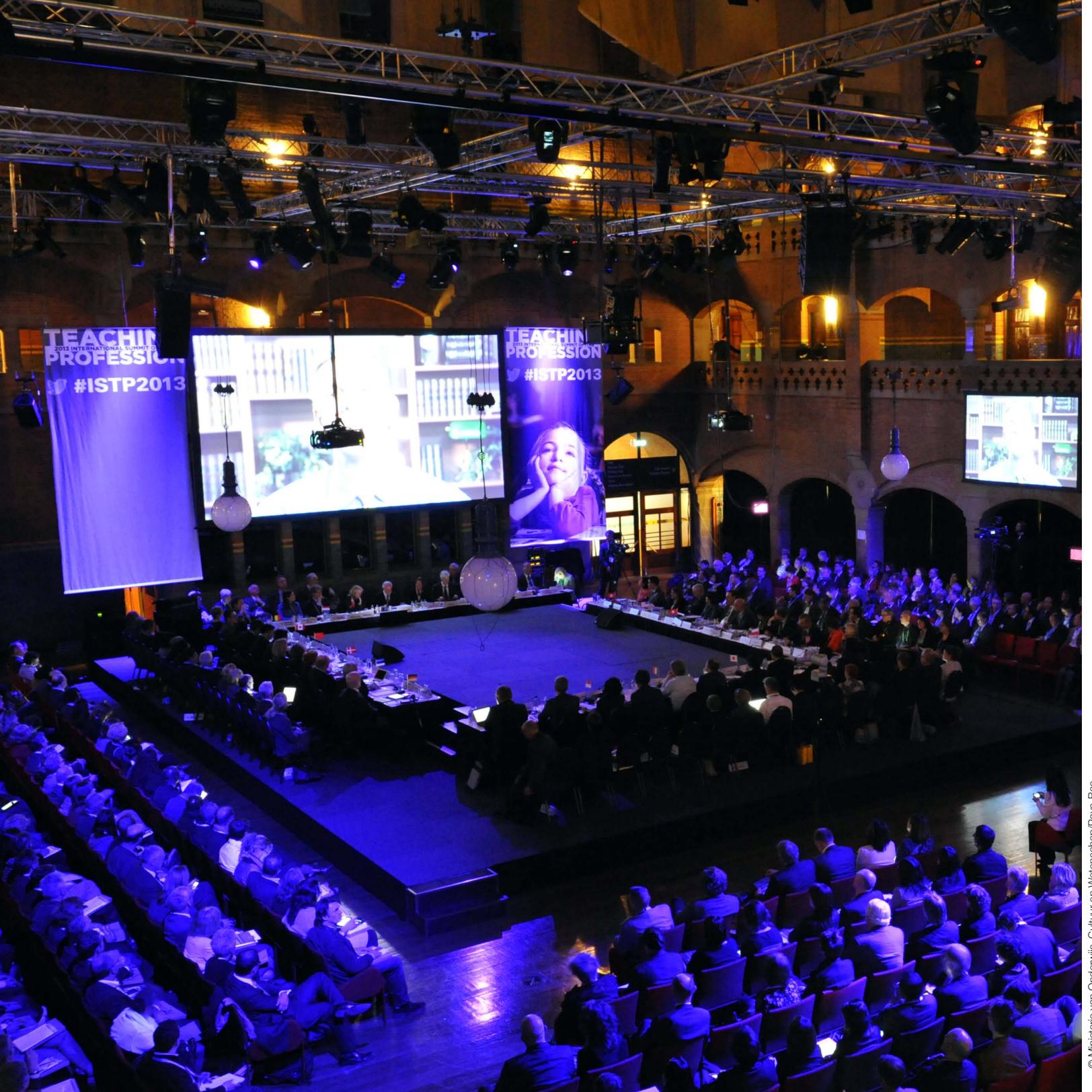
Les droits humains et syndicaux ne sont jamais aussi vulnérables qu'en période de crise sociale et économique. En 2013, l'IE a dû faire face à une recrudescence significative des attaques dirigées contre les services publics en général et la communauté enseignante et éducative en particulier, parmi lesquelles citons les tentatives de restreindre les droits en matière de négociation collective et la volonté de diaboliser la communauté éducative et l'ensemble des employé(e)s

de la fonction publique. L'IE n'a cessé de dénoncer de telles attaques et a utilisé de manière judicieuse les instruments internationaux dont elle dispose pour protéger ses affiliés et lutter contre cette nouvelle tendance.

Les principes et objectifs fondamentaux de l'IE sont énoncés dans ses *Statuts et son Règlement intérieur*. La vocation permanente de l'organisation consiste à atteindre ces objectifs et d'appliquer ces principes. Ses priorités immédiates sont définies régulièrement par les décisions de son Congrès quadriennal et de son Bureau exécutif.

Néanmoins, l'IE cherche à saisir toutes les opportunités qui se présentent pour appliquer ses principes et réaliser ses objectifs. En 2013, l'organisation a poursuivi la mise en œuvre des résolutions adoptées par son 6e Congrès mondial, réuni au Cap en Afrique du Sud. Le présent rapport met en lumière les initiatives concrètes qui ont été entreprises.

Fred van Leeuwen  
Secrétaire général



TEACHING  
PROFESSION  
2013 INTERNATIONAL SUMMIT OF  
#ISTP2013

TEACHING  
PROFESSION  
2013 INTERNATIONAL SUMMIT OF  
#ISTP2013

## 2. Activités

Les cinq priorités qui ont orienté le programme de l'IE de 2013, adopté par le 6e Congrès mondial réuni en 2011 au Cap, sont les suivantes:

- 1 Protéger les écoles, les enseignant(e)s et les étudiant(e)s contre les effets de la pauvreté, de la dette et des crises économiques
- 2 Contrecarrer les tendances à la déprofessionnalisation
- 3 Lutter contre les attaques ciblant les syndicats de l'éducation et les services publics
- 4 Poursuivre le programme en faveur des droits et de l'égalité
- 5 Renforcer l'IE et ses organisations membres afin de relever ces défis

La première et la deuxième priorité reflètent les objectifs professionnels de l'IE. Ces derniers sont déployés au travers du développement de stratégies visant à mettre en œuvre le *Document de politique sur l'éducation de l'IE* et à obtenir et surveiller les engagements des gouvernements et de la communauté internationale en faveur de la réalisation des objectifs de l'Éducation pour tous (EPT), notamment par le biais de la campagne Uni(e)s pour l'éducation de qualité.

La troisième et la quatrième priorité s'intéressent aux attaques ciblant les syndicats de l'éducation, à l'érosion des normes démocratiques et sociales en général, ainsi qu'aux inégalités persistantes. Ces deux priorités appellent à une utilisation efficace des actions de plaidoyer internationales et nationales, et, plus particulièrement, des mécanismes de plaintes mis à disposition par les Nations Unies et les instances régionales, en vue de protéger les droits et le statut du personnel enseignant et des étudiant(e)s.

La cinquième et dernière priorité a pour ambition de renforcer la capacité des organisations membres de l'IE, par l'entremise de programmes de syndicalisation et de développement des capacités.



*Protéger nos écoles, nos enseignant(e)s et nos élèves contre les effets de la pauvreté et des crises économiques et de la dette*

**PRIORITÉ 1: Protéger les systèmes d'enseignement (public), les enseignant(e)s et autres personnels éducatifs, les étudiant(e)s et les enfants contre les répercussions négatives de la dette et des crises économiques, et contre la mise en œuvre de mécanismes du marché néfastes**

La première priorité s'intéresse essentiellement aux effets désastreux de la crise économique mondiale et à ses conséquences négatives sur le secteur de l'éducation à travers le monde. Bien que, par rapport aux années précédentes, la crise ait fait couler moins d'encre dans la presse en 2013, ses effets ont bel et bien continué à se faire ressentir dans le monde entier. Qu'il s'agisse de coupes directes dans le financement de l'éducation ou d'une diminution de l'aide au développement affectant, à son tour, les budgets de l'éducation dans les pays en développement, la crise est restée au centre des préoccupations des responsables mondiaux/ales de l'éducation dans bon nombre de forums organisés au cours de l'année. L'IE a plaidé aux plus hauts niveaux afin d'éviter de nouvelles coupes budgétaires et de limiter leurs conséquences négatives sur le personnel de l'éducation et les élèves.

**ÉDUCATION POUR TOUS (EPT)**

Au **niveau mondial**, l'IE a poursuivi sa participation aux activités organisées dans le cadre de l'EPT et des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), notamment aux débats sur le programme post-2015. L'IE a travaillé avec les Nations Unies et ses agences, les organisations intergouvernementales, les gouvernements nationaux et la société civile pour promouvoir l'éducation de qualité pour tou(te)s. Les travaux réalisés dans ce domaine ont consisté en la mise en œuvre du *Document politique sur l'éducation*, de la *Résolution sur l'éducation à la protection sociale*, de la *Résolution sur l'importance de l'éducation publique pour le bien-être universel* et de la *Résolution pour la région Asie-Pacifique*.



© Reporters

L'une des missions fondamentales de l'IE est de veiller à ce que l'Éducation pour tous reste inscrite parmi les priorités des programmes politiques à travers le monde. Les exemples suivants illustrent quelques-unes des initiatives qui ont été prises dans les régions pour atteindre cet objectif.

**Région Afrique** - Au Cameroun, à Zanzibar et au Zimbabwe, des missions de programmation et de planification ont permis d'évaluer les activités en cours et de placer l'éducation à l'avant-plan des initiatives.

**Région Asie-Pacifique** - En Inde, un atelier conjoint consacré aux partenariats public-privé, au droit à l'éducation et aux droits syndicaux a permis à l'ensemble des affiliés indiens de mettre en exergue l'éducation de qualité dans leurs travaux quotidiens. Par ailleurs, une consultation thématique régionale sur l'éducation a été organisée en Thaïlande dans le cadre du programme pour le développement post-2015, au cours de laquelle les interventions de l'IE ont largement contribué à l'inclusion de l'éducation de qua-



### ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE (EPE)

En 2013, l'IE a élargi ses travaux dans le domaine de l'EPE en s'appuyant sur le *Document stratégique sur l'éducation de la petite enfance*, adopté lors de son 6e Congrès mondial, et sur la *Résolution sur l'Éducation de la petite enfance*, adoptée lors son 2e Congrès mondial en 1998.

Au **niveau mondial**, les affiliés de l'IE ont participé au Forum de dialogue mondial tripartite de l'Organisation internationale du travail (OIT), au cours duquel ont été formulées des recommandations très fermes pour le secteur. Avant cela, le Groupe de travail mondial sur l'EPE s'est réuni à Genève, en Suisse, en vue d'organiser des séances de consultation et de discussion. L'IE a également commandité un supplément à l'étude de Mathias Urban (publiée initialement en 2011) afin d'y ajouter six nouveaux pays (Chili, Sénégal, Gambie, Ghana, Québec/Canada et Philippines).

En **Afrique**, un Groupe de travail sur l'Éducation de la petite enfance réunissant les responsables de la coordination nationale pour l'EPE a été créé en vue de rationaliser les stratégies de mise en œuvre. Par ailleurs, des missions de consultation ont été menées au Bénin, au Ghana, au Niger, au Nigeria, en Sierra Léone et au Togo.

lité au sein des débats. En sa qualité d'organisation chargée de la gestion du financement régional pour le Fonds de la société civile pour l'éducation en Asie-Pacifique de l'UNESCO, l'IE a mené les coalitions de la Campagne mondiale pour l'éducation (CME) en vue d'organiser des activités en lien avec l'éducation de qualité. Afin de faire progresser ce programme, le document politique de l'IE a été traduit et imprimé en russe, en hindi, en khmer, en indonésien, en tamoul, en ourdou et en cinghalais, afin d'être diffusé et mis sur la table des discussions. Au Cambodge, en Inde, en Indonésie et en Thaïlande, des initiatives ont été prises pour porter à la connaissance des partenaires de haut niveau les recommandations formulées dans le document.

En Europe, la **Région Europe de l'IE**, le **Comité syndical européen de l'éducation** (CSEE), a continué de faire pression sur l'Union européenne pour améliorer la qualité de l'éducation, en participant systématiquement au *Programme pour la citoyenneté européenne active* et aux discussions relatives à la *Communication de la Commission européenne sur l'esprit d'entreprise*.

En **Europe**, suite à l'adoption du *document politique sur l'EPE* en 2012, le CSEE a lancé une plate-forme EPE en ligne pour permettre aux organisations de partager des stratégies, des expé-

riences et des projets avec d'autres syndicats d'enseignants européens, afin de contribuer à la mise en œuvre des recommandations du document politique.

En **Amérique latine**, un Groupe de travail régional sur l'EPE a également été créé afin de proposer des priorités de travail dans ce domaine au sein de la région, couvrant des thématiques telles que la responsabilité des Etats en ce qui concerne l'offre de services d'EPE, l'égalité des genres, la formation, les plans de carrière, l'élimination du travail des enfants et les éléments clés des stratégies syndicales pour éradiquer ce fléau touchant encore 168 millions d'enfants dans le monde.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

S'appuyant sur le *Document politique sur l'éducation* et sur la *Résolution «Souligner l'importance de l'éducation publique pour le bien-être universel»*, l'IE a continué à défendre les droits du personnel de l'enseignement supérieur et du secteur de la recherche.

Au **niveau mondial**, un bulletin électronique dédié à l'enseignement supérieur et à la recherche a été lancé suite aux discussions de la dernière Conférence sur l'enseignement et la recherche (Buenos Aires, 2012) consacrée aux moyens d'améliorer les échanges d'informations et de communiquer régulièrement aux affiliés les mises à jour concernant la situation dans ce secteur.

L'IE a continué de suivre de près les évolutions concernant l'évaluation internationale des résultats de l'enseignement supérieur (AHELO), proposée par l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE), tout en exprimant son inquiétude face à l'impact que pourrait avoir ce projet sur la qualité de l'enseignement supérieur. L'IE a participé à une réunion de haut niveau lors du lancement de l'étude de faisabilité de cette évaluation au siège de l'OCDE à Paris, et a soulevé des questions cruciales concernant ce projet. De plus, l'IE s'est engagée dans une initiative multipartite avec l'OCDE en vue de protéger le personnel universitaire contre les attaques.

En **Afrique**, l'IE a soutenu des projets de développement des capacités des syndicats représentant l'enseignement supérieur,



© Claude Carroué (IE)

ainsi que d'autres activités, en Egypte, au Ghana et en Palestine, en vue de recruter davantage de membres dans ce secteur et de mieux protéger les droits professionnels et syndicaux du personnel.

En **Europe**, l'IE a participé activement au Groupe de travail chargé du suivi de Bologne. Par ailleurs, l'Institut de recherche de l'IE a lancé un nouveau projet de recherche sur les environnements favorables dans l'enseignement supérieur, afin de défendre les conditions de travail du personnel universitaire, touché par le Processus de Bologne.

En **Amérique latine**, les syndicats de l'enseignement supérieur en Argentine, au Brésil, au Chili, en Colombie et en République dominicaine se sont réunis en juillet pour discuter des obstacles à la syndicalisation du personnel travaillant dans les universités et les établissements d'enseignement supérieur.



© Claude Carroué (IE)

## DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

La direction des établissements scolaires est restée une priorité importante pour l'IE en 2013. Le *Document politique sur l'éducation* reconnaît, en effet, qu'une direction des établissements scolaires appropriée apporte une contribution importante à la qualité de l'éducation. Certains des travaux entrepris dans ce domaine sont présentés ci-dessous.

En **Afrique**, des ateliers consacrés au développement des capacités des responsables d'établissement scolaire ont été organisés au Libéria et au Swaziland.

En **Europe**, le CSEE a participé activement au Réseau d'action européen pour la promotion des compétences en matière de direction des établissements scolaires (EPNoSL). Ce réseau a été créé pour faciliter le dialogue politique sur la direction des établis-

sements scolaires entre les responsables politiques, les acteurs sur le terrain, les universitaires et l'Union européenne. Dans le cadre du réseau EPNoSL, le CSEE a mené une étude conjointe avec l'Association européenne des chefs d'établissement scolaire (ESHA) sur la direction partagée en Europe. Le CSEE a également lancé une plate-forme en ligne dédiée à la direction des établissements scolaires, afin de permettre aux organisations membres de faciliter le partage de stratégies, d'expériences et de projets au sein de l'Europe.

## COMMERCE ET ÉDUCATION

S'appuyant sur la *Résolution sur les droits d'auteur et l'éducation*, et sur le *Document politique sur l'éducation*, l'IE continue à revendiquer que l'éducation et les autres services publics soient exclus des accords commerciaux. En outre, l'IE a plaidé fermement en faveur d'une réglementation équilibrée en matière de droits d'auteur, qui reconnaisse une utilisation juste et équitable lorsque les objectifs sont de nature pédagogique ou en lien avec la recherche.

A cette fin, au **niveau mondial**, l'IE a suivi de près les négociations et a fourni régulièrement des informations récentes et des analyses sur les évolutions en matière de commerce au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

En **Afrique**, des ateliers consacrés à la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux dans un environnement de travail mondialisé ont été organisés à Lomé au Togo, à Kinshasa au Congo et à Ouagadougou au Burkina Faso.

En **Asie-Pacifique**, un atelier de suivi consacré aux questions économiques a été organisé à Kota Kinabalu, en Malaisie.

## UNI(E)S POUR L'ÉDUCATION DE QUALITÉ

S'appuyant sur le *Document politique sur l'éducation*, la campagne Uni(e)s pour l'éducation de qualité a mis en exergue les éléments essentiels suivants, tous considérés comme inhérents à une éducation de qualité et garants d'un avenir durable au niveau mondial:



-Des enseignant(e)s de qualité représentent la ressource éducative la plus importante, ainsi qu'un facteur déterminant pour la qualité de l'enseignement.

-Des outils de qualité tels que des programmes scolaires appropriés ainsi que du matériel et des ressources pédagogiques inclusifs, notamment des TIC.

-Des environnements pédagogiques de qualité, propices à l'apprentissage et à l'enseignement, sécurisés, et équipés d'installations appropriées permettant aux enseignant(e)s d'exercer efficacement leur profession.

Soutenir chacun de ces piliers permettra de garantir que l'éducation de qualité demeure le fondement d'un avenir durable, pacifique et prospère.

Au **niveau mondial**, bon nombre d'efforts ont été investis dans la conception, la planification et la mise en œuvre de la campagne, en particulier pour organiser les deux principaux événements de lancement simultanés en octobre 2013 - le premier au siège de l'UNICEF, à New York aux États-Unis; le second, au siège de l'UNESCO, à Paris en France. Quasi toutes les organisations mondiales et intergouvernementales actives dans le secteur de l'éducation se sont engagées à offrir leur soutien durant ces deux événements. En outre, les affiliés de l'IE à travers le monde ont organisé 126 événements en lien avec la campagne en 2013. À cet égard, plusieurs campagnes nationales telles que *Teachers at Work* (Afrique du Sud) en **Afrique**, *It all starts with a good teacher* (Suède) en **Europe**, *Raise Your Hand* et *Reclaim the Promise* (États-Unis) en **Amérique du Nord/Caraïbes**, ou le *Mouvement pédagogique* en **Amérique latine**, ont toutes contribué au succès global de la campagne Uni(e)s pour l'éducation de qualité.

En **Afrique**, les missions et les ateliers organisés en Afrique du Sud, au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Ghana, ainsi que le premier Réseau de recherche africain, ont permis de rassembler les affiliés de l'IE en vue de mener des actions sous la bannière de la campagne.



## ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS (EFP)

En **Asie-Pacifique**, les affiliés de l'IE ayant participé à la Conférence régionale de septembre 2013 se sont engagés à soutenir la campagne Uni(e)s pour l'éducation de qualité et à partager les bonnes pratiques pour sensibiliser l'opinion publique à ces problématiques.

Dans les **Caraïbes**, au cours de sa conférence, le *Caribbean Union of Teachers* (CUT) s'est penché sur des questions liées à l'éducation de qualité, spécifiques à la région des Caraïbes.

En **Europe**, le CSEE a publié ses dix messages clés du CSEE sur les points à améliorer pour une éducation de meilleure qualité en Europe et a soutenu ses organisations membres dans leur lutte contre les effets des coupes budgétaires et des mesures d'austérité touchant le secteur de l'éducation, en participant activement à la Campagne Uni(e)s pour l'éducation de qualité au niveau européen.

En **Amérique latine**, la campagne a permis aux syndicats de devenir les principaux acteurs au sein des débats sur l'éducation et la défense de l'enseignement public, à côté des activités du Mouvement pédagogique latino-américain.

La *Résolution sur l'enseignement et la formation professionnels, le genre et l'inclusion* et la *Résolution «Nouvel impact de l'Éducation et la formation professionnelles dans les diverses régions de l'IE»* ont servi de cadre au travail de l'IE dans le domaine de l'EFP. Quelques exemples sont présentés ci-dessous.

Au **niveau mondial**, le Groupe de travail sur l'EFP a poursuivi le développement de sa politique en ce qui concerne la privatisation, la fuite des cerveaux et le développement des compétences dans ce secteur.

En **Europe**, une plate-forme EFP en ligne a été créée pour faciliter le partage de stratégies, d'expériences et de projets, en vue de contribuer à la mise en œuvre des recommandations formulées dans le document politique européen sur l'EFP. Le CSEE a également poursuivi sa participation au sein du Groupe de travail Méthode ouverte de coordination en matière de «Développement professionnel des formateurs/trices de l'EFP» et dans le cadre de l'Alliance européenne de l'apprentissage. Un séminaire consacré à l'EFP a été organisé conjointement avec l'Institut syndical européen (ETUI) à Ljubljana, en Slovénie.

## Contrecarrer les tendances à la déprofessionnalisation

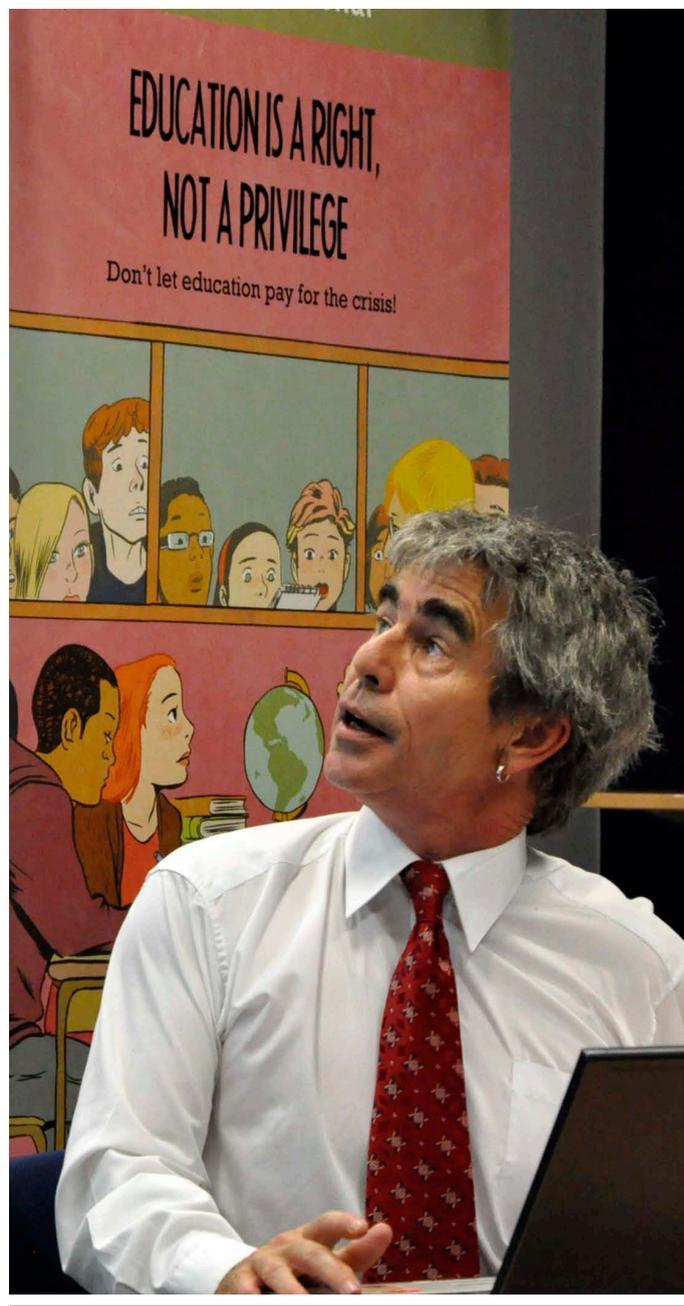
**PRIORITÉ 2: Promouvoir la condition du personnel enseignant, améliorer les normes professionnelles et les conditions de travail, et contrecarrer les tendances à la déprofessionnalisation.**

La deuxième priorité consiste à soutenir le travail de plaidoyer de l'IE et à représenter les droits et les intérêts des organisations membres auprès des instances intergouvernementales et non-gouvernementales. Dans ce domaine particulier, l'IE s'est lancée dans un travail de plaidoyer auprès des institutions suivantes: l'UNESCO, l'OIT, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'OCDE, l'OMC, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI), le G8 et le G20. L'IE a également organisé, en coopération avec l'OCDE et le gouvernement des Pays-Bas, le troisième Sommet international sur la profession enseignante, à Amsterdam. Ces sommets sont désormais devenus des forums internationaux de premier plan offrant l'occasion aux gouvernements et aux syndicats de l'éducation de débattre de questions politiques importantes, ayant une influence directe sur l'avenir de la profession enseignante. Parmi les thématiques abordées durant ces sommets, citons le recrutement et le développement professionnel des enseignant(e)s, la direction des établissements scolaires et l'évaluation des effectifs.

La deuxième priorité comprend également des activités ciblant la progression des objectifs professionnels auprès des gouvernements nationaux et de la communauté internationale. L'accent a été mis en particulier sur les qualifications professionnelles, les pénuries d'enseignant(e)s et la détérioration des conditions de travail et d'emploi dans le secteur de l'éducation.

### ENSEIGNANT(E)S EN DÉBUT DE CARRIÈRE

Deux résolutions – la *Résolution sur la syndicalisation des étudiants enseignants, des enseignants et des chercheurs en début de car-*





rière, et la *Résolution sur le recrutement et la syndicalisation* – ont amené l'IE à intensifier ses efforts pour examiner les problématiques particulières touchant ces catégories d'enseignant(e)s clés, ainsi que les structures de soutien mises en place par plusieurs affiliés pour les enseignant(e)s en début de carrière.

En **Afrique**, par exemple, cinq affiliés au Sénégal ont participé à un séminaire consacré à ces thématiques durant l'année 2013.

### ETHIQUE PROFESSIONNELLE

S'appuyant sur la *Déclaration sur l'éthique professionnelle* et sur la *Résolution pour des emplois stables sous statut et pour une éducation de qualité*, toute une série de séminaires ont été organisés en vue d'aborder ces thématiques.

Par exemple, en **Asie-Pacifique**, un atelier sur l'introduction d'un code éthique a été organisé à Dili, au Timor oriental.

Au **niveau mondial**, les syndicats d'enseignants ont pris la tête des initiatives pour lutter contre la violence fondée sur le genre en milieu scolaire, notamment en formant un partenariat stratégique avec l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI).

### ÉDUCATION DE QUALITÉ

Le travail mené par l'IE en faveur de l'éducation de qualité s'appuie sur la *Résolution sur l'avenir de la profession enseignante* et la *Résolution «Action syndicale contre les politiques néolibérales et les plans d'austérité en Europe»*.

L'IE a renforcé son plaidoyer visant à améliorer la qualité de l'enseignement – également sous la bannière de la campagne Uni(e)s pour l'éducation de qualité – en ciblant principalement les Nations Unies et ses organisations, l'OCDE et d'autres organisations intergouvernementales, de même que les gouvernements nationaux.

Au **niveau mondial**, l'Institut de recherche de l'IE a commandité une étude pour analyser les problématiques mises en lumière par ces deux résolutions et examiner la manière dont les enseignant(e)s peuvent exercer leur métier avec professionnalisme, grâce à des actions collectives et communes.



© Oxfam Novib

Autre exemple, en **Afrique**, l'IE a prononcé un discours thématique à l'occasion de la Conférence panafricaine sur le développement professionnel des enseignant(e)s. D'autre part, des missions en lien avec cette thématique ont été menées en Ethiopie, au Libéria et au Mali.

### CONDITION DES ENSEIGNANT(E)S

Le statut de la profession enseignante est au cœur du travail de l'IE. L'importance de ce domaine est précisée dans le *Document politique sur l'éducation*, dans la *Résolution «Action syndicale contre les politiques néolibérales et les plans d'austérité en Europe»* et dans la *Résolution sur l'avenir de la profession enseignante*.

Au **niveau mondial**, l'IE a publié un rapport destiné à étayer les discussions au sein du Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application des Recommandations concernant la condition du personnel enseignant (CEART). A l'occasion de la Conférence générale de l'OIT, l'IE a pris la parole au nom du groupe des employé(e)s en soulignant les problèmes les plus urgents auxquels est confronté le personnel enseignant, tout en exprimant son soutien aux recommandations du CEART.

L'adoption en novembre 2013 des Directives sur la promotion du travail décent pour le personnel de l'éducation de la petite enfance fut une étape importante dans le travail de l'IE pour protéger



© Frederik Destree (IE)

le statut des enseignant(e)s. Ces directives viennent compléter la *Recommandation de l'OIT/UNESCO de 1966 concernant la condition du personnel enseignant* et la *Recommandation de l'UNESCO de 1997 concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur*, et leur application sera surveillée par le CEART.

Par ailleurs, trois études ont été commanditées et publiées par l'Institut de recherche de l'IE, présentant des recherches et des recommandations politiques concernant directement les négociations des affiliés avec les gouvernements, notamment «*L'avenir de la profession enseignante*» (MacBeath, 2012), «*L'auto-efficacité, la voix et le leadership des enseignant(e)s*» (Bangs et Frost, 2012) et «*Les relations entre les syndicats d'enseignants et les gouvernements dans un contexte de réforme de l'éducation*» (Bascia et Osmond, 2013).



## FORMATION DES ENSEIGNANT(E)S

La formation des enseignant(e)s figure parmi les thèmes abordés par le *Document politique sur l'éducation*. L'IE n'a eu de cesse de promouvoir, dans divers forums mondiaux, l'enseignement en tant que profession et le droit de chaque enfant d'être encadré par des enseignant(e)s formé(e)s, soutenu(e)s et motivé(e)s.

En **Afrique**, un atelier organisé au Mali a permis de développer un plan stratégique de trois ans pour la formation du personnel enseignant. Au Libéria, une activité similaire a abouti à la définition d'une stratégie étendue sur quatre ans. En Afrique du Sud, les discussions sur la formation du personnel enseignant ont constitué une part importante des activités organisées dans le cadre de la Journée mondiale des enseignant(e)s.

En **Europe**, le CSEE s'est joint à la Confédération européenne des syndicats (CES), à la Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP), au Conseil des cadres européens (Eurocadres) et au Conseil européen des professions libérales (CEPLIS) pour plaider en faveur de la modernisation de la *Directive de la Commission européenne relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles*. Le CSEE a également conduit une enquête en vue de mesurer l'impact de la crise économique sur la formation du personnel enseignant au sein de l'Union européenne.

En **Europe**, les partenaires sociaux européens ont poursuivi leur engagement dans le cadre de leur dialogue social constructif au niveau européen (Dialogue social sectoriel européen pour le secteur de l'éducation - DSSEE). A l'occasion de plusieurs réunions des groupes de travail, le CSEE a mis en lumière l'importance de l'éducation de qualité et a présenté la campagne Uni(e)s pour l'éducation de qualité aux partenaires sociaux. Le CSEE a en outre participé tout au long de l'année aux réunions du Forum de liaison de la DG Emploi, consacrées à des thématiques intersectorielles et adressées à l'ensemble des partenaires sociaux sectoriels européens. L'organisation a également lancé un nouveau projet intitulé «Promouvoir les potentiels du dialogue social européen sectoriel pour le secteur de l'éducation en relevant de nouveaux défis et en explorant les expériences et les connaissances». Ce projet permettra d'assurer la formation des partenaires sociaux en Croatie, en Lituanie, au Monténégro, en Roumanie, en Slovaquie et en Slovénie.

## Lutter contre les attaques ciblant les syndicats de l'éducation et les services publics

### PRIORITÉ 3: Lutter contre les attaques ciblant les syndicats de l'éducation et leurs membres, notamment en matière de liberté d'association, de droits de négociation collective et de libertés professionnelles.

L'une des activités principales de l'IE consiste à soutenir les syndicats face aux menaces qui pèsent sur les libertés civiles et syndicales, en recourant pour cela aux actions de plaidoyer, de communication, de lobbying et de renforcement de capacités. Ce travail s'appuie sur la *Résolution du Bureau exécutif sur la défense de la liberté syndicale et la négociation collective*, adoptée en mars 2011, ainsi que sur les *résolutions du Congrès de l'IE appelant à la conduite de campagnes nationales spécifiques* (Afghanistan, Algérie, Birmanie, Colombie, Corée, Djibouti, Éthiopie, Irak, Iran, Philippines, Soudan et Turquie).

### DÉFENSE DES DROITS SYNDICAUX

L'IE a largement utilisé les mécanismes de l'OIT, au travers du Comité de la liberté syndicale, du Comité d'experts, de la Commission pour l'application des normes et du CEART conjoint OIT/UNESCO, pour aider les membres basés dans des pays où les gouvernements violent les normes internationales du travail.

Les représentant(e)s des affiliés de l'IE ont participé à la 102<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail, afin de garantir que les questions liées au personnel du secteur de l'éducation soient examinées dans le cadre de l'analyse des dossiers de plusieurs pays (Cambodge, Canada, Corée du Sud, Espagne, Fidji, Guatemala, Honduras, Iran, Ouzbékistan, Sénégal, Swaziland, Turquie et Zimbabwe). Des recommandations très fermes ont été formulées: le terme «personnel enseignant» fut la référence professionnelle la plus souvent citée dans le compte rendu de la Commission de l'application des normes. Les affiliés de l'IE ont également apporté leur contribution durant la présentation de *l'enquête mon-*



© Reporters

diale de l'OIT, «La négociation collective dans la fonction publique: un chemin à suivre».

L'IE a également publié une étude s'intéressant à la détérioration généralisée des relations de travail et des mécanismes de dialogue social dans la fonction publique depuis le début de la crise économique.

Les travaux ont été poursuivis dans le cadre du projet «*Les enseignant(e)s promeuvent une culture des droits*», défendant les droits humains et les droits des travailleurs/euses en Égypte, en Géorgie, au Honduras et au Zimbabwe.

En **Afrique**, l'IE est intervenue dans plusieurs cas de violation des droits humains et syndicaux en Éthiopie, au Kenya, au Nigeria, en Ouganda, au Zimbabwe et au Swaziland. L'IE a également contribué à la consultation de la Confédération syndicale internationale (CSI)-Afrique en prévision de la Conférence de l'OIT, à Johannesburg, en Afrique du Sud. Par ailleurs, des ateliers de formation régionaux consacrés aux mécanismes de protection des droits syndicaux ont été organisés pour les affiliés de l'IE en Afrique du Sud, au Botswana, au Swaziland et au Zimbabwe.



© Pierre Washholder

Dans les **Pays arabes**, les interventions de l'IE ont principalement concerné l'Égypte, pointée du doigt pour la détention de responsables syndicaux/ales et d'universitaires invité(e)s; le Liban, où une grève nationale a été soutenue; et au Bahreïn, où les responsables syndicaux/ales continuent d'être emprisonné(e)s. De plus, l'IE a organisé plusieurs ateliers dans la région consacrés au développement des capacités, notamment en Irak, en Palestine et en Tunisie. L'IE a, par ailleurs, introduit une plainte auprès de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour l'éducation mondiale contre le Ministre de l'Éducation marocain, pour avoir humilié publiquement une jeune élève.

En **Asie-Pacifique**, l'IE a surveillé la situation des enseignant(e)s syndicalistes et est intervenue auprès des gouvernements du Cambodge, des Fidji, du Myanmar et d'Ouzbékistan. Une campagne majeure de solidarité, dont une mission de haut niveau, a été lancée après la révocation par le gouvernement coréen du statut légal du *Korean Teachers' Union*. Par ailleurs, des ateliers de formation consacrés aux mécanismes de protection des droits syndicaux ont été organisés au Cambodge, en Indonésie, en Malaisie et au Sri Lanka. Des séances sur les droits syndicaux ont également été

organisées durant la Conférence régionale pour l'Asie-Pacifique et durant la Conférence du Conseil de l'éducation-Pacifique (COPE). L'IE a aussi mené une enquête auprès de ses affiliés pour s'informer de la situation récente de leurs relations avec les enseignant(e)s en Chine, que ce soit avec des organisations nationales ou des groupes locaux ou provinciaux, voire des associations d'enseignant(e)s indépendantes. L'IE s'est efforcée de développer ces contacts pour nouer des relations avec les enseignant(e)s et les organisations d'enseignants en Chine.

En **Europe**, le CSEE a protesté contre les restrictions des droits de négociation collective au Danemark et a mis en exergue l'impact des mesures d'austérité drastiques sur les droits syndicaux en Grèce. D'autre part, les procès en cours contre des syndicalistes en Turquie ont été étroitement surveillés.

En **Amérique latine**, l'IE s'est penchée sur les restrictions des droits humains et syndicaux en Colombie, en Équateur, au Guatemala, au Mexique et au Pérou. Soulignons que la situation des affiliés de l'IE au Honduras, confrontés aux mesures répressives mises en place par le gouvernement contre les syndicats et leurs membres, a fait l'objet d'une plainte soumise au Comité de la liberté syndicale de l'OIT et a été discutée par la suite à la conférence de l'OIT.

En règle générale, l'IE a soutenu chaque fois qu'elle le pouvait les responsables syndicaux/ales rencontrant des obstacles dans l'exercice de leurs droits syndicaux. Dans bon nombre de pays, les programmes de développement des capacités centrés sur les droits humains et syndicaux ont insisté sur ces problématiques.

## PERSONNEL DE SOUTIEN

Ainsi que le demandait la *Résolution sur les personnels de soutien à l'éducation*, l'IE a intensifié son travail dans ce secteur.

A titre d'exemple, citons une enquête sur le personnel de soutien à l'éducation, offrant un aperçu des priorités et des besoins de cette catégorie professionnelle. Cette enquête offre un bon point de départ au Groupe de travail sur le personnel de soutien à l'éducation pour développer ses travaux.

## Poursuivre le programme en faveur des droits et de l'égalité

**PRIORITÉ 4:** S'attaquer à l'érosion des valeurs démocratiques et sociales, à l'inégalité entre hommes et femmes, à l'intolérance raciale et la xénophobie, en promouvant les droits humains, l'égalité et les droits syndicaux pour des sociétés durables.

### DROITS DES ENFANTS

Cette action se fonde sur la *Résolution du Congrès mondial sur le travail des enfants*.

Au **niveau mondial**, l'IE poursuit activement sa collaboration avec ses affiliés et diverses organisations partenaires en vue d'éliminer le travail des enfants et promouvoir l'éducation de qualité. Une importante délégation de l'IE a participé à la 3e Conférence mondiale sur le travail des enfants, où ont été obtenues des concessions majeures en matière de dialogue social.

En **Afrique**, plusieurs initiatives dynamiques ont été prises en collaboration avec les affiliés de l'IE pour inciter les enseignant(e)s à prévenir l'abandon scolaire et à soutenir la création de zones exemptes du travail des enfants. Des ateliers de formation ont également été organisés en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Mali, en Ouganda et au Togo. Des programmes d'accompagnement ont été lancés pour renforcer la coopération Sud-Sud et une conférence régionale s'est tenue à Kampala, en Ouganda, au cours de laquelle les participant(e)s ont eu l'occasion d'échanger des bonnes pratiques.

En **Asie-Pacifique**, des activités ont été menées au Cambodge, en Inde, et en Indonésie pour renforcer les capacités des affiliés de l'IE dans le cadre de leur plaidoyer en faveur de réformes politiques appropriées pour éliminer le travail des enfants.

En **Europe**, les affiliés de l'IE en Albanie ont lancé un projet visant à garantir la fréquentation scolaire des élèves roms. En Tur-



© KCTU

quie, les syndicats ont défini des stratégies pour lutter contre le décrochage scolaire durant la période des récoltes.

En **Amérique latine**, les affiliés de l'IE en Argentine et en Colombie se sont engagés dans des projets sur le terrain pour éradiquer le travail des enfants dans les communautés locales.

### CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les travaux dans ce domaine s'appuient sur la *Résolution «Mobilisation des syndicats de l'éducation à propos des changements climatiques»*.

Par exemple, l'IE s'est jointe à l'*Initiative syndicale pour la démocratie en matière d'énergie* et a participé aux débats portant sur les travaux du Groupe de travail ouvert des Nations Unies chargé de définir les prochains objectifs pour le développement durable.

### ÉGALITÉ DES GENRES

Les activités menées dans ce domaine se fondent sur la *Résolution sur l'égalité des genres*, qui a abouti à la formulation du *Plan d'action de l'IE pour l'égalité des genres* (GEAP). L'objectif le plus important de ce plan d'action consiste à promouvoir l'accès et la participation des filles à l'éducation.



© Reporters

A cette fin, les trois priorités du GEAP englobent: (a) la représentation des femmes à la tête des syndicats, (b) l'éducation des filles et l'autonomisation économique des femmes et (c) la violence à l'égard des femmes et des filles - une thématique transversale dans tous les travaux de l'IE consacrés à l'égalité des genres.

Bien que les femmes constituent la plus grande partie des membres des syndicats d'enseignants, elles sont sous-représentées aux postes à responsabilité. Dès lors, augmenter la participation des femmes à tous les niveaux des structures des syndicats d'enseignants figure parmi les priorités du GEAP de l'IE.

Dans ce cadre, en 2013, les activités de plaidoyer de l'IE au **niveau mondial** se sont notamment traduites par la participation d'une délégation de l'IE à la 57e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW57), aux côtés d'autres délégations syndicales. Les pressions exercées par la délégation de l'IE ont permis d'inclure une référence notable à l'éducation dans la déclaration finale de la CSW57, dont le thème principal était «L'élimination et la prévention de toutes les formes de violences envers les femmes et les filles». L'IE a également fait en sorte qu'une délégation de jeunes enseignant(e)s puisse participer à l'Assemblée de la jeunesse dans le cadre de la Journée Malala des Nations Unies.

En **Afrique**, des ateliers, des caucus et des séminaires organisés en Afrique du Sud, au Burkina Faso, en Guinée-Bissau, au Libéria, au Niger, au Sénégal et au Togo se sont penchés en particulier sur les droits des femmes, l'égalité des genres et les questions liées à la maternité. Par ailleurs, plusieurs réunions des réseaux sous-régionaux de femmes ont été organisées tout au long de l'année.

En **Asie-Pacifique**, la promotion des droits de la femme et l'égalité des genres figuraient au programme des discussions du Caucus des femmes durant la Conférence régionale pour l'Asie-Pacifique. Une série d'ateliers consacrés à cette thématique ont, en outre, été organisés dans plusieurs Etats de l'Inde. Au Pakistan, l'IE soutenue par la CSI et l'Envoyé spécial des Nations Unies pour l'éducation mondiale Gordon Brown, a mené une action de solidarité et lancé une campagne de sensibilisation et d'information, suite à l'assassinat de femmes enseignantes par des extrémistes. En **Europe**, un *nouveau projet a été lancé, intitulé «Promouvoir l'égalité des genres au sein des syndicats et de la profession enseignante – Mettre en œuvre et renforcer les actions syndicales pour l'égalité des genres en période d'austérité»*. Ce projet a permis d'insister sur le fait que la promotion de l'égalité des chances pour tous, quels que soient le genre, l'orientation sexuelle, la religion,



© Oxfam Novib

les croyances, l'appartenance ethnique, l'âge ou le handicap, demeure une priorité majeure pour le CSEE.

En **Amérique latine**, le réseau régional des femmes a assuré la formation de plus de 400 femmes syndicalistes à travers l'ensemble de la région.

### DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

Dans ce domaine, le travail s'appuie sur deux résolutions, à savoir la Résolution pour la région Amérique latine: Les processus d'évaluation et l'éducation de qualité pour tous, et la Résolution sur l'éducation et l'élimination de la violence envers les femmes.

En **Amérique latine**, les travaux ont été principalement axés sur le droit des peuples autochtones à l'éducation, suite, en grande partie, à une réunion de travail régionale consacrée aux droits des peuples autochtones d'accéder à une éducation publique de qualité.

### ENSEIGNANT(E)S MIGRANT(E)S

Le travail réalisé par l'IE sur les droits des migrant(e)s s'est appuyé sur la *Résolution sur la migration et la mobilité enseignantes*.

Au **niveau mondial**, une étude comparative majeure a été menée en vue de référencer et analyser les différents modèles de migration du personnel enseignant à travers le monde. Cette étude



© Reporters

a également été publiée sur le portail web «Droits des enseignant(e)s migrant(e)s», dont le développement s'est poursuivi tout au long de l'année. Par ailleurs, l'IE est un membre actif du groupe de travail du Conseil des Global Unions sur la migration et s'est ralliée, dans ce cadre, aux autres Fédérations syndicales mondiales pour défendre les droits du personnel migrant, notamment auprès des Nations Unies et de l'OIT.

En **Asie-Pacifique**, un projet de recherche est en cours en vue de développer et mettre en œuvre des politiques destinées à promouvoir et protéger les intérêts des enseignant(e)s migrant(e)s.

En **Europe**, le CSEE a œuvré en faveur de l'amélioration des conditions pour les élèves et les enseignant(e)s migrant(e)s en Europe, en participant activement aux travaux des affiliés de l'IE et aux discussions politiques liées à cette thématique, aux niveaux européen et nationaux.

### L'ÉDUCATION, VECTEUR DE PAIX

La *Résolution sur l'éducation aux droits de l'homme et aux droits sociaux* a fourni le cadre des activités de l'IE dans ce domaine.

En **Europe**, le CSEE a organisé une réunion internationale à Chypre, en coopération avec l'ensemble des affiliés chypriotes. Les discussions ont été axées sur la promotion de l'éducation à la paix dans le cadre du processus de réconciliation à Chypre.

## SÉCURITÉ DES ÉCOLES

Les actions menées dans ce domaine visaient à garantir des environnements d'apprentissage sûrs, en se fondant sur la *Résolution sur l'éducation à la protection sociale* et la *Déclaration de l'IE «Les établissements scolaires doivent être des havres de paix»*.

L'IE s'est engagée au **niveau mondial** dans des initiatives exhortant la communauté internationale à prendre des mesures pour prévenir les violations du droit à l'éducation, garantir la sécurité des enfants et des enseignant(e)s partout dans le monde et renforcer la législation internationale afin de mettre un terme à l'impunité. Des activités spécifiques dans ce cadre ont ciblé les autorités du Nigeria et du Pakistan. L'IE s'est également investie activement dans la Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques (GCPEA) et a soutenu une campagne majeure contre le harcèlement aux Etats-Unis, afin de sensibiliser les écoles et les communautés à la prévention du harcèlement et de l'intimidation. L'IE a, en outre, renforcé sa coopération avec l'Initiative pour l'éducation des filles des Nations Unies (UNGEI) dans le domaine de la violence fondée sur le genre en milieu scolaire.

Par exemple, en **Europe**, le CSEE a coordonné le projet *«Les partenaires sociaux du secteur de l'éducation préoccupés par la violence dans les établissements scolaires: Comment prévenir et atténuer la violence de tiers et le harcèlement dans les établissements scolaires»*. Ce projet s'efforce d'encourager la solidarité entre les syndicats d'enseignants en Europe pour garantir et promouvoir des conditions de travail saines et sûres.

## DIVERSITÉ SEXUELLE

La *Résolution sur le respect de la diversité* a servi de base aux travaux de l'IE dans ce domaine.

En **Amérique latine**, les affiliés de l'IE en Argentine, au Brésil, au Costa Rica et en Uruguay se sont réunis en vue de définir les meilleures stratégies syndicales pour défendre les droits des lesbiennes, gays, bisexuel(le)s et transgenres (LGBT) et inclure cette thématique dans les programmes scolaires et syndicaux.



## Renforcer l'IE et ses organisations membres en vue de relever ces défis

### PRIORITÉ 5: Renforcer et mobiliser l'IE et ses organisations membres afin de répondre aux enjeux et priorités susmentionnés.

Initiative majeure, la campagne Uni(e)s pour l'éducation de qualité a pour ambition d'impliquer les organisations membres dans une campagne d'envergure, ayant à la fois une dimension mondiale et nationale. Associé au site «Education dans la crise», le site de la campagne permet aux affiliés de s'engager plus facilement dans la campagne et les encourage à la soutenir. A cette fin, il fournit des informations et des nouvelles sur la campagne, ainsi que des ressources à télécharger, à utiliser et pouvant être adaptées au niveau national. Par ailleurs, des activités ont été organisées sous la bannière de la campagne aux quatre coins de la planète, dans le cadre de la Semaine mondiale d'action et la Journée mondiale des enseignant(e)s. Enfin, 2013 a vu la création du réseau de syndicalisation de l'IE (OrgNet), permettant aux affiliés de partager des stratégies et des bonnes pratiques.

### COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

Depuis le début de la crise économique, le renforcement de capacités constitue l'un des plus grands défis lancés aux syndicats d'enseignants. Dans ce domaine, le travail s'appuie essentiellement sur la *Résolution sur le recrutement et la syndicalisation*. L'une des priorités de l'IE consiste à aider ses affiliés à recruter davantage d'enseignant(e)s au sein des syndicats d'enseignants, afin de leur apprendre non seulement à défendre leurs droits et ceux de leurs élèves, mais également à demeurer uni(e)s et à créer des structures cohérentes.

A cette fin, l'IE s'est engagée à soutenir ses affiliés victimes d'intimidations ou de persécutions et n'ayant que des possibilités limitées pour mener des actions au nom de leurs membres: en Géorgie et en Moldavie, en **Europe** orientale, au Honduras en **Amérique latine**, et au Zimbabwe, en **Afrique**.



© Oxfam Novib

Grâce à la coordination des différents programmes soutenus par les membres de l'IE, des progrès ont été observés dans l'organisation des syndicats de l'éducation au sein de la région des **Pays arabes**, principalement en Egypte, en Irak, en Mauritanie et en Tunisie. L'objectif principal dans cette région est d'aider à la consolidation de syndicats démocratiques et indépendants ayant la capacité d'influencer les discussions sur les politiques éducatives et la représentation du personnel enseignant.

Exemple de coopération Sud-Sud dans ce domaine en **Afrique**, les affiliés de l'IE en Gambie ont organisé un atelier au Libéria sur la structure des cotisations et la syndicalisation au sein de la communauté. Une approche semblable a été adoptée pour des projets menés en Afrique du Sud, en Namibie, au Nigeria et au Sierra Léone. Au Libéria, les affiliés de l'IE ont travaillé conjointement dans le cadre d'un consortium en vue de renforcer les capacités des syndicats du pays dans le domaine de la syndicalisation, de la représentation et de la défense des enseignant(e)s, principalement en vue d'une participation à la campagne Uni(e)s pour l'éducation de qualité. Un autre domaine couvert par des projets menés au Bénin, en Mauritanie et au Niger est l'unité parmi les affiliés de l'IE.

En **Asie-Pacifique**, l'une des régions les plus difficiles à gérer en ce qui concerne le développement des capacités, tous les efforts ont consisté à assister les affiliés dans des pays tels que le Cambodge, la Corée du Sud et les Iles Fidji, pour la partie Pacifique. En Indonésie, une évaluation indépendante du travail à long terme accompli par le consortium des affiliés de l'IE dans la région a abouti à la définition de bonnes pratiques et à plusieurs ajustements dans le programme du projet. Aux Philippines, un projet a été mis au point pour renforcer l'unité parmi les affiliés de l'IE. Au Myanmar, l'IE aide les nouvelles organisations d'enseignants à définir leurs actions et à affirmer leur rôle dans un pays peu favorable aux activités syndicales. Autre région d'intérêt, l'Asie centrale enregistre quelques progrès au Kazakhstan et au Tadjikistan, tandis que la situation au Kirghizistan et en Ouzbékistan continue d'être surveillée de près.

Dans les **Caraïbes**, l'IE continue à soutenir ses affiliés en Haïti pour reconstruire leurs structures syndicales et renouer le contact avec leurs membres, suite au séisme qui a dévasté le pays.

Autre exemple de coopération Sud-Sud, en **Amérique latine**, des ateliers ont été organisés par des affiliés brésiliens dans des pays africains lusophones, parmi lesquels São Tomé et Príncipe et la Guinée-Bissau. En Argentine, les affiliés de l'IE ont joué un rôle clé dans les ateliers consacrés au développement des capacités au Chili, en République dominicaine, en Colombie, au Pérou et au Mexique.

## RECHERCHE

En 2013, sept études de recherche sur différentes thématiques abordées dans le Document politique en matière d'éducation ont été menées au **niveau mondial**. Deux d'entre elles ont été achevées et publiées au cours de cette même année: «*Les relations entre les syndicats d'enseignants et les gouvernements dans un contexte de réforme de l'éducation*» (Nina Bascia et Pamela Osmond) et «*Tendances observées dans les domaines de la liberté syndicale et de la négociation collective depuis le début de la crise financière*» (Nora Wintour). Deux autres études ont été commandées, une sur la migration du personnel enseignant et une étude séparée sur les tendances de la privatisation et la syndicalisation dans le secteur



© Claude Carroué (IE)

de l'éducation privée, commanditée auprès d'Antoni Verger. Par ailleurs, une étude est en cours sur les environnements favorables à l'apprentissage dans l'enseignement supérieur. Une autre étude sur la privatisation dans le secteur de l'éducation de la petite enfance a été finalisée, et une étude théorique sur le statut du personnel enseignant est en cours.

Des réunions du Réseau de recherche ont été organisées au **niveau mondial** et en **Afrique**.

En **Amérique latine**, une étude de recherche a été initiée sur l'impact des tests standardisés dans la région. Celle-ci couvrira l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, l'Equateur, le Mexique et la République dominicaine.

## Autres activités

### Autres points d'action reposant sur les résolutions du Congrès, le Programme général et le Budget

Si les activités exposées dans les précédentes sections mettent en avant les travaux accomplis par l'IE dans le cadre de son programme, la présente section se concentre sur la gouvernance de l'organisation et son fonctionnement général durant l'année. Dans ce contexte, les points d'action concernent principalement le fonctionnement des instances gouvernant l'organisation, ainsi que les activités transversales telles que le travail de communication de l'IE.

### GOVERNANCE

Le Bureau exécutif s'est réuni en mars et en décembre afin d'examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre des décisions prises au Congrès mondial en 2011. Initiative probablement la plus importante de 2013, le Bureau exécutif a décidé de lancer la campagne Uni(e)s pour l'éducation de qualité en vue de mobiliser les organisations membres et leurs affiliés à travers le monde en faveur de l'éducation de qualité. Cette campagne a été accueillie à bras ouverts par l'Envoyé spécial des Nations Unies pour l'éducation mondiale Gordon Brown, lequel a participé à la réunion du Bureau exécutif en décembre. Les rapports des réunions du Bureau exécutif et les liens vers les documents qui y ont été examinés ont été communiqués à toutes les organisations membres.

Les Conférences régionales pour l'Asie-Pacifique et l'Amérique latine se sont tenues en septembre, respectivement à Kuala Lumpur en Malaisie et à Recife au Brésil. Le Comité du CSEE, instance dirigeante régionale de l'IE en Europe, s'est réuni à deux reprises en 2013 (avril et octobre), tandis que les comités régionaux Asie-Pacifique et Amérique latine ont chacun tenu une réunion juste avant les Conférences régionales. Le Comité régional africain ne s'est pas réuni en 2013, mais une réunion est prévue début 2014. La région Amérique du Nord et Caraïbes ne dispose pas d'un comité régional.



Le Comité de la Structure interrégionale des Pays arabes s'est également réuni à deux occasions, en mai et en décembre 2013.

En 2013, l'IE a accepté l'affiliation des organisations suivantes: Fédération du personnel professionnel des universités et de la recherche (FPPU/Canada), *Sindicato Nacional de Trabajadores N°2 Integra* (SINDI2/Chili), *Federación Nacional de Asociaciones de Académicos de Universidades Estatales* (FAUECH/Chili), *Asociación Sindical de Profesores Universitarios* (ASPU/Colombie), *Ethiopian Teachers' Association* (ETA/Ethiopie), *Jordanian Teachers' Association* (JTA/Jordanie), *Public Primary School Teachers League in Lebanon* (PPSTLL/Liban), *Unión Nacional de Educadores. Sindicato Nacional* (UNE-SN/Paraguay), *National Tertiary Education Union* (NTEU/Afrique du Sud), Syndicat général de l'enseignement secondaire (SGES/Tunisie), Syndicat général des inspecteurs de l'enseignement primaire (SGIEP/Tunisie), Syndicat national des médecins, dentistes et pharmaciens hospitalo-universitaires (SNMDPHU/Tunisie).



© Frederik Destree (IE)

L'affiliation des organisations suivantes est arrivée à terme en 2013, en raison d'un manquement au paiement des cotisations durant trois années consécutives: STEESA/Arménie, BCS-GEA/Bangladesh, SYNEMP/Bénin, SYNARES/Côte d'Ivoire, FESEENA/Gabon, ERTOBA/Géorgie, FENDUP/Pérou et NTUESCWU/Ouzbékistan. A noter également en 2013, la fusion du FSI-«Spiru Haret»/Roumanie et du FEN/Roumanie pour former le FSE-«Spiru Haret»/Roumanie.

## RÉSEAU ÉDUCATION ET SOLIDARITÉ

Le Réseau Education et Solidarité a été lancé en 2009 par l'IE, la Mutuelle générale de l'éducation nationale/France (MGNE) et l'Association internationale de la mutualité (AIM) afin de trouver des moyens au travers desquels le personnel enseignant et du secteur de l'éducation pourrait contribuer à l'élargissement des systèmes de protection sociale basés sur la solidarité à travers le monde. En 2013, les partenaires fondateurs ont réexaminé le fonctionnement du réseau et défini trois nouvelles priorités de travail pour 2014-2015 dans le but de faire le lien avec la campagne Uni(e)s pour l'éducation de qualité.

Les projets en cours pour développer des systèmes de mutualité pour les enseignant(e)s au Burkina Faso et en République démocratique du Congo progressent lentement. Afin que ces projets puissent aboutir, il sera nécessaire que les affiliés de l'IE des deux pays restent unis et que les gouvernements nationaux prévoient les conditions juridiques et matérielles permettant d'assurer la durabilité de ces systèmes sur le long terme.

## COMMUNICATIONS

Le travail de communication de l'IE est une activité transversale dont le but consiste à mettre en lumière les réussites et les travaux réalisés par l'organisation et à transmettre des informations à ce sujet via tous les moyens de diffusion dont elle dispose. Les travaux en 2013 ont été principalement axés sur le développement, la conception, la mise en œuvre et le suivi des différents volets de la communication dans le cadre de la campagne Uni(e)s pour l'éducation de qualité. Il s'agissait, entre autre, de développer une stratégie éditoriale pour la publication des témoignages liés à la campagne, via l'utilisation intensive des médias sociaux, la création et l'administration du site de la campagne, la conception et la production des supports promotionnels et la réalisation de nombreuses vidéos. Par ailleurs, une réunion très constructive du réseau ComNet a permis à un grand nombre de responsables des unités de communication des affiliés de l'IE d'unir leurs forces pour soutenir la campagne et partager à la fois des expériences et des bonnes pratiques.

En dehors de ce point d'action principal, le personnel de l'IE chargé de la communication a contribué de manière significative aux projets et activités menés par les autres unités et bureaux régionaux au cours de l'année, en leur apportant un soutien pour la promotion auprès des médias, la logistique de publication ou les travaux de conception. Cette coordination a permis de garantir une diffusion optimale des messages et des activités de l'IE aux affiliés, aux organisations partenaires et au grand public en général.

## 3. Rapport financier

Nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire de l'Association Internationale de l'Education. En tant que commissaire, nous devons faire rapport au Congrès Mondial de l'Association Internationale de l'Education, prévu en 2015.

Ce rapport inclut notre opinion sur les états financiers comprenant le bilan, le détail de l'actif et du passif ainsi que le détail des revenus et dépenses. Notre rapport contient également des mentions et informations complémentaires.

### **Attestation sans réserve des états financiers**

Nous avons procédé au contrôle des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, établis par vous et dont la présentation n'est pas soumise au référentiel comptable applicable en Belgique.

Dans ces états financiers, le bilan présente un total de € 7.146.239,77 et le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 4.943,12.

*Responsabilité des gestionnaires et du conseil d'administration dans l'établissement et la présentation sincère des états financiers*  
L'établissement de ces états financiers relève de la responsabilité des gestionnaires et du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.



© Claude Carroué/IE

### *Responsabilité du réviseur d'entreprises désigné*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion à propos de ces états financiers sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que ces états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de cette évaluation du risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans l'Association pour l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par l'Association,

ainsi que la présentation des états financiers dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu des gestionnaires et des préposés de l'Association les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

### *Opinion*

A notre avis, les états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'Association, conformément au référentiel comptable appliqué par l'Association Internationale de l'Education.

### **Mentions et informations complémentaires**

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des états financiers:

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Les états financiers sont présentés selon un format spécifique appliqué par l'Association Internationale de l'Education.
- Les règles comptables mises en application lors de la préparation de ces états financiers à vocation spéciale sont conformes à celles appliquées dans les exercices antérieurs.
- Le présent rapport est destiné uniquement à titre d'information et d'usage par le conseil d'administration dans le maintien des états financiers qui seront présentés au Congrès Mondial de l'association Internationale de l'Education en 2015. Il ne peut faire l'objet d'emploi par toute autre partie sans notre accord écrit au préalable.

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL  
 Réviseurs d'entreprises  
 Herman Van den Abeele  
 Associé

## Revenus et dépenses au 31/12/2013

REVENUS			
	BUDGET RÉVISÉ	RÉALISÉ	BALANCE
	2013	2013	2013
<b>COTISATIONS D'AFFILIATION</b>			
Taux plancher per capita: 0,035			
Faction du RNB/PIB: 2013: 12445			
Taux plafond per capita: 2013: € 1.437			
<b>Cotisations 2013</b>	9.822.372	9.697.256	125.116
<b>Perte anticipée 220,000 x 1,4</b>	-316.144		-316.144
Sous-total	9.506.228	9.697.256	-191.028
<b>AUTRES REVENUS</b>	<b>2013</b>	<b>2013</b>	<b>2013</b>
Intérêts et fluctuations de change		15.595	-15.595
Sous-location		8.807	-8.807
Récupération sur salaires		51.207	-51.207
Sous-total	0	75.610	-75.610
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>9.506.228</b>	<b>9.772.866</b>	<b>-266.638</b>

DÉPENSES			
	2013	2013	2013
<b>ACTIVITÉS DU PROGRAMME</b>			
<b>Priorité 1</b>			
Activités	319.700	589.878	-270.178
Sous-total	319.700	589.878	-270.178
<b>Priorité 2</b>			
Activités	95.000	59.380	35.620
Sous-total	95.000	59.380	35.620
<b>Priorité 3</b>			
Activités	123.100	89.283	33.817
Sous-total	123.100	89.283	33.817
<b>Priorité 4</b>			
Activités	238.700	201.680	37.020
Sous-total	238.700	201.680	37.020
<b>Priorité 5</b>			
Activités	405.400	365.487	39.913
Sous-total	405.400	365.487	39.913
<b>Autres programmes</b>			
Information et communications Internet	232.000	229.254	2.746
Autres	102.000	91.157	10.843
Sous-total	334.000	320.411	13.589
<b>Total Activités du Programme</b>	<b>1.515.900</b>	<b>1.626.119</b>	<b>-110.219</b>

## GOUVERNANCE

	BUDGET RÉVISÉ	RÉALISÉ	BALANCE
<b>Instances mondiales</b>			
Congrès mondial 2015	470.000	470.000	0
Réunions du Bureau exécutif et du Bureau restreint	210.000	210.000	0
Dépenses spéciales de la Présidente	25.250	25.250	0
Comité d'experts sur les affiliations	31.000	0	31.000
Comité d'audit	15.000	8.102	6.898
Sous-total	751.250	713.352	37.898
<b>Instances régionales, sous-régionales et autres</b>			
Conférences régionales et Comité régional Afrique	89.000	89.000	0
Conférences régionales et Comité régional Asie-Pacifique	85.000	85.000	0
Conférences régionales et Comité régional Amérique latine	65.000	65.000	0
Amérique du Nord et Caraïbes	20.000	20.000	0
Pays arabes Comité interrégional	30.000	30.000	0
Asie du Sud (STF)	10.000	10.000	0
Pacifique (COPE)	10.100	10.100	0
Caraïbes (CUT)	46.000	46.000	0
Sous-total	355.100	350.100	0
<b>Autres dépenses relatives à la gouvernance</b>			
Missions et consultations	247.450	238.883	8.567
Sous-total	247.450	238.883	8.567
<b>Total Gouvernance</b>	<b>1.353.800</b>	<b>1.307.335</b>	<b>46.465</b>

## ADMINISTRATION

<b>Siège</b>			
Location et frais d'entretien des locaux	624.900	640.642	-15.742
Informatique et communication	310.549	277.568	32.981
Autres dépenses de bureaux	56.100	41.647	14.453
Frais de réunions et de transport	146.000	135.643	10.357
Assurances et frais juridiques	128.000	121.815	6.185
Sous-total	1.265.549	1.217.314	48.235
<b>Bureaux Régionaux</b>			
Accra, Ghana	173.000	134.506	38.494
Kuala Lumpur, Malaisie	125.000	109.346	15.654
San Jose, Costa Rica	125.000	123.456	1.544
Caraïbes	0	0	0
Beyrouth, Liban	35.000	34.437	653
Sous-total	458.000	401.655	56.345
<b>Autres</b>			
Provision pour risques (1%)	95.062	95.062	0
<b>Total Administration</b>	<b>1.818.611</b>	<b>1.714.031</b>	<b>104.580</b>

## SALAIRES ET SERVICES

Salaires et services (à l'exclusion d'un SGA)	4.767.033	4.773.701	-6.668
Formation, frais divers liés au personnel	47.541	30.225	17.316
Frais salariaux extraordinaires	0	316.512	-316.512
<b>Total Salaires &amp; services</b>	<b>4.814.574</b>	<b>5.120.438</b>	<b>-305.854</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>9.502.885</b>	<b>9.767.923</b>	<b>-265.038</b>
<b>REVENUS NETS</b>	<b>3.343</b>	<b>4.943</b>	



UNI(E)S POUR L'ÉDUCATION  
Une éducation de qualité pour un monde meilleur



<http://www.pinterest.com/united4education/>

<http://www.facebook.com/united4education/>

<http://twitter.com/united4education>

[www.unite4education.org](http://www.unite4education.org)

UNI(E)S pour l'éducation  
est une campagne de  
l'Organisation de l'Éducation

© Frederik Destree (IE)



UNI(E)S POUR L'ÉDUCATION  
Une éducation de qualité pour un monde meilleur



[www.unite4education.org](http://www.unite4education.org)



© Frederik Destree (IE)

## 4. Aperçu des publications

### LISTE DE PUBLICATIONS DE L'IE EN 2013

#### Magazines

~ Mondes de l'Éducation n°42 EN/ES/FR

#### Rapport annuel 2012 EN/ES/FR

#### Études

~ *The use and misuse of teacher appraisal* EN

~ *Teacher Union Governmental relations in the context of educational reform* EN

~ *Global Managerial Education Reforms and Teachers – Emerging Policies, Controversies and Issues in Developing Contexts* EN

~ *Étude sur les tendances en matière de liberté syndicale et de négociation collective dans le secteur de l'éducation depuis la crise financière 2008-2013* EN/ES/FR

~ *Le travail des enfants et l'Éducation pour tous – Outil de ressources pour les syndicats et appel à l'action contre le travail des enfants et en faveur de l'Éducation pour tous* EN/ES/FR

~ *Les syndicats d'enseignants au premier plan dans la lutte contre le travail des enfants – Bonnes pratiques* EN/ES/FR

~ *Plan d'action mondial pour l'égalité des genres de l'IE 2013-2015* EN/ES/FR

~ Un objectif d'éducation pour l'après-2015 – L'Internationale de l'Éducation plaide en faveur d'une éducation de qualité EN/ES/FR

~ *EI (Education International) EFA (Education For All) Assessment* EN

~ Notes d'informations politiques «Uni(e)s» EN/ES/FR

## Europe

~ Rapport de la première activité d'apprentissage entre pairs du projet du CSEE: «Les syndicats d'enseignants solidaires pour des lieux de travail sains et sûrs dans un contexte de crise économique» EN/FR

~ Rapport de la seconde activité d'apprentissage entre pairs du projet du CSEE: «Les syndicats d'enseignants solidaires pour des lieux de travail sains et sûrs dans un contexte de crise économique» EN/FR

~ Europe centrale et orientale: Opportunités de projets pour les PECO 2013 EN/FR/RU

~ Rapport de la réunion internationale du CSEE en coopération avec KTOS, KTOES et DAÜ-SEN EN/FR

~ Rapport de l'enquête du CSEE «L'impact prolongé de la crise sur les enseignant(e)s en Europe» EN/FR

~ Rapport de l'atelier du CSEE «Éviter l'abandon scolaire précoce grâce à l'utilisation des TIC dans l'éducation» EN/FR

~ Rapport de la conférence finale du projet du CSEE: «Les syndicats d'enseignants solidaires pour des lieux de travail sains et sûrs dans un contexte de crise économique» EN/FR

~ Brochure du Projet du CSEE: «Les syndicats d'enseignants so-

lidaires pour des lieux de travail sains et sûrs dans un contexte de crise économique» EN/FR/ES/DE

~ Recommandations sur l'organisation des chercheurs - adoptées par le Comité du CSEE le 25 avril 2013 EN/FR

~ Propositions devant baliser la voie à suivre pour le renforcement de la coopération entre les services d'éducation et de formation de la Commission et les partenaires sociaux européens EN/FR

~ Alliance européenne pour l'apprentissage - Déclaration d'engagement du CSEE EN/FR

~ Lignes directrices du Comité permanent pour l'égalité du CSEE pour la mise en œuvre des recommandations du Comité permanent pour l'égalité de 2011/2012 EN/FR

~ Lignes directrices du CSEE: comment les syndicats d'enseignant(e)s peuvent contribuer à atténuer et combattre les stéréotypes fondés sur les genres dans l'éducation et la ségrégation liée au genre sur le marché du travail EN/FR

~ Comment prévenir et atténuer la violence de tiers et le harcèlement à l'école: Guide de mise en œuvre dans le secteur de l'éducation des lignes directrices multisectorielles sur la violence de tiers et le harcèlement au travail EN/FR

## Amérique latine

~ *RED (Revista de la red de trabajadoras de la educación) – Participación mujeres fortalecimiento sindicato* ES

~ *Participación de las mujeres en los sindicatos de educación de América Latina* EN/ES

~ *Coyuntura latinoamericana: II Encuentro hacia un movimiento pedagógico latinoamericano* EN/ES

# 5. Liste du Bureau exécutif et du personnel

## Présidente

Susan HOPGOOD AEU/Australie

## Vice-président(e)s

Irene DUNCAN-ADANUSA GNAT/Ghana

Juçara DUTRA VIEIRA CNTE/Brésil

S. ESWARAN AIPTF/Inde

Eva-Lis SIRÉN Lärarförbundet/Suède

Dennis VAN ROEKEL NEA/Etats-Unis

## Secrétaire général

Fred VAN LEEUWEN AOb/Pays-Bas

## Sièges régionaux, Afrique

Mugwena MALULEKE SADTU/Afrique du Sud

Marième SAKHO DANSOKHO SYPROS/Sénégal

## Sièges régionaux, Asie-Pacifique

Yim Pheng LOK NUTP/Malaisie

Kato RYOSUKE JTU/Japon

## Sièges régionaux, Europe

Sławomir BRONIARZ ZNP/Pologne

Ragnhild LIED UEN/Norvège

## Sièges régionaux, Amérique latine

Maria Teresa CABRERA ULLOA ADP/République dominicaine

Stella MALDONADO CTERA/Argentine

## Sièges régionaux, Amérique du Nord et Caraïbes

Emily NOBLE CTF-FCE/Canada

Randi WEINGARTEN AFT/Etats-Unis

## Sièges ouverts

Margaret RWABUSHAIJA UNATU/Ouganda

José CAMPOS TRUJILLO FECCOO/Espagne

Laurent ESCURE UNSA-Ed./France

Roustan JOB T&TUTA/Trinité-et-Tobago

Grahame McCULLOCH NTEU/Australie

Abdelaziz MOUNTASSIR SNE-FDT/Maroc

Senen NIÑO AVENDANO FECODE/Colombie

Alain PELISSIER CSQ/Canada

Patrick ROACH NASUWT/Royaume-Uni



**Équipe dirigeante**

David EDWARDS  
Haldis HOLST  
Charlie LENNON

**Unité des Finances**

Kristel BERGHMANS  
Roger JONCKEER  
Olivier ODERMATT  
Stéphane PONSARD  
Hery RIVOSON

**Unité de la Communication**

Mar CANDELA  
Claude CARROUÉ  
Frédéric DESTRÉE  
Timo LINSSENMAIER

**Unité des Services administratifs**

Claire DEGBOMONT  
Odette GREEN  
Jean Paul GUTIERREZ  
Petra GWYN-JONES  
Serge KIKANGALA  
Edwin PIJMAN  
Duncan SMITH  
Wim THOMAERE  
Raphäel VAN WOENSEL

**Unité de la Gouvernance**

Petra GWYN-JONES  
Duncan SMITH

**Unité des Programmes de Solidarité et Développement**

Nicolás RICHARDS  
Delphine SANGLAN

**Unité de la Recherche**

Guntars CATLAKS  
Mireille DE KONING  
Krystian SZADKOWSKI

**Unité de l'Éducation et de l'Emploi**

Undraa BATSUKH  
Jefferson BERRIEL-PESSI  
Sonia GRIGT  
Dennis SINYOLO  
Antonia WULFF

**Unité des Droits humains et syndicaux et de l'Égalité**

Dalila EL BAHRMI  
Madeleine KENNEDY MACFOY  
Jérémy MAGERMANS  
Dominique MARLET  
Rebeca SEVILLA

**BUREAUX RÉGIONAUX****Afrique (Accra)**

Richard ETONU ERINGU  
Enmanuel FATOMA  
Assibi NAPOE  
Samuel NGOUA NGOU

**Asie-Pacifique (Kuala Lumpur)**

Rey DOLOT  
Sagar Nath PYAKURYAL  
Govind SINGH  
Shashi Bala SINGH

**Europe (Bruxelles - CSEE)**

Oumnia AIDI  
Victor BELAUD  
Susan FLOCKEN  
Michal MLCOUSEK  
Agnes ROMAN  
Martin RØMER  
Alexandra RÜDIG  
Danielle VERSCHUEREN

**Amérique latine (San José)**

Gabriela PACHECO  
Combertty RODRIGUEZ

**Pays arabes (Beyrouth)**

Huda KHOURY  
Nadine CHALHOUB

**COORDINATION DE PROJETS****Asie**

Aloysius MATHEWS

**Asie centrale**

Jerome FERNANDEZ

**Femmes**

Anaïs DAYAMBA

**EPE**

Pedi ANAWI

**CONSULTANT(E)S ET CONSEILLERS/ERES SPECIAUX/ALES****Consultants Senior**

John BANGS  
Monique FOUILHOUX

**Education et Emploi**

David ROBINSON

**Solidarité et Développement - DHSE**

Agnès BREDA

**Institut de Recherche**

Laura FIGAZZOLO

**Consultante**

Marta SCARPATO

# Contacts

## Siège

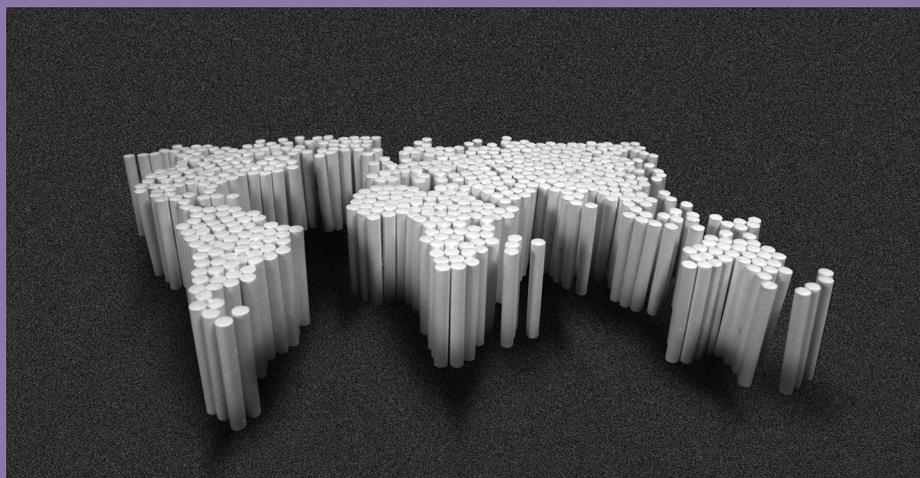
Internationale de l'Éducation  
5, Bd du Roi Albert II  
1210 Bruxelles, Belgique  
Tél. +32-2 224 06 11  
headoffice@ei-ie.org

## IE Afrique

Education International  
24 Tambo Street, East Legon,  
DTD 216, Accra, Ghana  
Tél. +233-21 501 200  
eirafoffice@ei-ie.org

## IE Amérique latine

Education International  
Barrio González Lahmann,  
Calle 23 bis, Edificio Tenerife Oficina #2  
San José, Costa Rica  
Tél. +506 22 23 77 97  
america.latina@ei-ie-al.org



© Frederik Destree (IE)

## IE Asie-Pacifique

Education International  
53-B Jalan Telawi Tiga, Bangsar Baru,  
59100 Kuala Lumpur, Malaysia  
Tél. +60-32 28 42 140  
eiap@eduint.com.my

## COPE

(Council of Pacific Education)  
Government Buildings  
PO Box 2592, Suva, Fiji  
cope@connect.com.fj

## CSEE (IE Europe)

Education International  
5, Bd du Roi Albert II,  
1210 Bruxelles, Belgique  
Tél. +32-2 224 06 91  
secretariat@csee-etuice.org

## IE Pays arabes

Education International  
Jal El Dib Inner Road  
MGM bldg. – 10<sup>th</sup> floor  
Jal El Dib, Lebanon  
Tél. +961-3 13 73 63  
huda.khoury@ei-ie.org



<http://www.ei-ie.org>



Education International  
Internationale de l'Éducation  
Internacional de la Educación